

Texte soumis aux Etats Généraux sur la Langue Francaise.

Il apparait évident que l'usage de la langue française est en régression partout au Canada hors Québec, avec la complicité du gouvernement fédéral, des gouvernements des provinces anglophones, à l'exception peut-être de l'Acadie.

Il aura été impossible, en deux cents ans d'histoire, de convaincre la majorité des anglophones du bien-fondé de la survivance d'une langue qui véhicule une culture qui a précédé la leur tant en Europe que sur le continent Nord-Américain. La Charte des droits individuels leur confère aussi le droit à l'ignorance.

Il apparait tout aussi impossible que les Canadiens de langues autres que le français veuillent majoritairement nous aider à défendre un legs que nous considérons à juste titre comme un lien essentiel de l'individu à sa communauté. Leur refus contribue à l'appauvrissement de tous impliqués.

Aussi incroyable que cela puisse paraître, le Canada Anglais semble négliger et même s'efforcer à humilier un secteur de sa population qui compose encore le quart des effectifs démographiques de son pays, tout en donnant des droits collectifs à des autochtones qui dans certains cas ne forment que quelques milliers, voire quelques centaines d'individus.

C'est là la raison du désir qu'ont la moitié des Québécois de créer un nouveau pays, où nous pourrions nous exprimer, nous développer dans tous les domaines de la vie et de la culture, sans embêtement de la part de citoyens qui soit s'en foutent, ou sont carrément francophobes.

Aussi longtemps que nous serons majoritaires dans notre province, les francophones de toutes les couleurs et de toutes les saveurs, enverront un message clair à notre gouvernement provincial de protéger nos institutions, quelles que soient les protestations de ses opposants. La langue et la culture forment chez nous un bien collectif qu'il appartient à notre gouvernement de défendre. Il en va de notre existence même. Tant pis si nos représentants au niveau fédéral manquent à leur tâche de convaincre les anglophones de l'importance de nos démarches. Ce sont eux qui, quand la question sera réglée, porteront le blâme de l'échec qu'aura été la Confédération canadienne.

Je laisse aux experts la décision à savoir si la francisation de nos immigrants se fait adéquatement, mais chose certaine on ne peut laisser planer le doute dans leur esprit quand à la langue et la culture qui doit dominer sur notre territoire. Que ceux qui préfèrent s'angliciser aillent le faire ailleurs. Ils ont un bon choix de lieux où aller.

L'enseignement de l'anglais doit se faire quand même dès le niveau primaire, pour raison d'efficacité pédagogique. Mais l'enfant doit d'abord être mis au courant de l'historique de la formation de la langue anglaise du onzième au quatorzième siècle, de l'Anglo-Saxon primitif, formé de nombreux monosyllabiques, qui a emprunté au français plus de la moitié de son vocabulaire, et une bonne partie de sa syntaxe. Ils doivent savoir qu'une bonne connaissance du Français et de ses racines latines ouvre la porte à l'apprentissage de plusieurs autres langues, y compris l'Anglais.

Non seulement la langue Anglaise est-elle en position de force en Amérique du Nord, mais elle tente de s'imposer comme seule langue internationale des communications. On peut prévoir une levée de boucliers à la grandeur de la planète, dont le Québec peut être le précurseur, puisqu'il est au front de cette guerre froide. Certains Anglophones sont assez ignorants et arrogants pour aller jusqu'à croire que leur langue est appelée éventuellement à remplacer toutes les autres!

Ecrit par Pierre LeRiche, Aylmer, Qc.

Copies à Impératif Français, et à L'action Nationale.